

Prestations aux entreprises et administrations



**Développons ensemble
l'usage du vélo au quotidien dans
l'Ouest des Alpes-Maritimes**



**CHOISIR
LE VÉLO**
choisirlevelo.org





Sommaire

3

Présentation de notre association

4

Pourquoi le vélo dans le monde du travail ?

6

Toutes nos prestations en un coup d'œil

- 7 Bonnes pratiques et Code de la route
- 8 Prise en main vélo à assistance électrique (VAE)
- 9 Remise en selle
- 10 Conduite aux abords du lieu de travail
- 11 Olympiades vélo
- 12 Contrôle technique des vélos personnels des employé·e·s
- 13 Entretien et réparation des vélos personnels des employé·e·s
- 14 Atelier mécanique participatif
- 15 Marquage Bicycode®



L'association Choisir Le Vélo



➤ Qui sommes-nous ?

Avec ses 3 antennes sur les territoires de la CACPL, CAPG et CASA, l'association Choisir Le Vélo vise à promouvoir l'usage du vélo au quotidien dans tout l'Ouest des Alpes-Maritimes.

// Qu'il soit utilitaire, touristique ou sportif, le vélo a tant à apporter qu'il mérite une place de choix dans notre belle région. //

Ateliers participatifs, bourses aux vélos, vélo-école, conseil aux collectivités : les activités de Choisir Le Vélo sont nombreuses.



Choisir est une association loi 1901 créée en 2001 visant à agir en faveur du développement durable.

En 2015, elle recentre ses actions pour devenir Choisir Le Vélo et promouvoir l'usage du vélo au quotidien dans tout l'Ouest des Alpes-Maritimes.

➤ Nos missions

- + Faciliter l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens pour tous les publics.
- + Faire de l'usage du vélo un levier d'insertion économique et sociale.
- + Favoriser un moyen de déplacement économe qui est aussi source de bien-être et de santé.
- + Compléter le maillage des transports en commun en développant l'intermodalité.
- + Créer une dynamique entre les acteurs et les habitants pour que les usages du vélo deviennent un outil de développement durable local.
- + Représenter les usagers du vélo auprès des décideurs locaux.

En janvier 2018, Choisir Le Vélo a obtenu le label France Mobilités décerné par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

➤ France Mobilités est la marque qui fédère l'ensemble des acteurs pour l'amélioration durable de la mobilité du quotidien dans tous les territoires. Elle favorise les synergies nécessaires à l'accompagnement des projets innovants.

Membre
de la communauté



A photograph of two women riding bicycles side-by-side on a city street. The woman in the foreground is wearing a black jacket and dark pants, and the woman behind her is also in dark clothing. They are both looking forward. The background is blurred, showing a city street with a building and a train. Two yellow circles are overlaid on the image, containing text about the benefits of cycling.

30
minutes
de vélo/jour
suffisent
pour rester
en forme !

-15%
d'arrêts
maladie

Pourquoi le vélo dans le monde du travail ?

D'après les données INSEE, les déplacements professionnels et les trajets domicile-travail génèrent 12 millions de tonnes d'émission de CO₂ chaque année, soit 30 % des émissions de gaz à effet de serre émis par le trafic routier. Plus de 3/4 de ces trajets se font le plus souvent en voiture, avec surtout une seule personne par voiture, pour des distances de moins de 5 km.

Il est aujourd'hui nécessaire pour nos territoires de diminuer l'impact de ces déplacements et de faire évoluer les comportements autour de la mobilité, pour l'environnement, la santé et l'économie.

➤ Bénéfices pour l'employeur

Nos prestations entrent dans le cadre des Plans de Déplacement en Entreprise ou Plans de Déplacement Inter-Entreprise.

- + L'activité physique améliore la santé et le bien-être des salarié-e-s : -15% d'arrêts maladie.
- + Baisse du coût de stationnement : 1 voiture = 8 à 10 vélos.
- + Moins de retard et de stress : temps de trajet fixe et place de parking assurée.
- + Valorisation de l'image de l'entreprise en interne et en externe.

➤ Bénéfices pour le-la salarié-e

- + 30 minutes de vélo par jour suffisent pour rester en forme !
- + Se déplacer à vélo réduit le coût des transports.
- + Le temps de trajet fixe diminue le stress des embouteillages.
- + Le vélo renforce le lien social entre collègues.

Vous trouverez dans les pages suivantes le détail de nos prestations pour les entreprises et administrations.

Pour plus d'informations
animation@choisirlevelo.org
07 69 28 08 72



Objectif Employeur PRO-VÉLO

Le programme OEPV est financé par le dispositif des certificats d'économie d'énergie. Il vise à inciter les employeurs à proposer des équipements et services vélo conformes au référentiel employeur pro-vélo. Ce référentiel a été élaboré par la FUB et l'ADEME avec le soutien d'Ekodev, Cyclez et Allianz France.

En demandant le label, les entreprises ont droit à des aides pour financer les prestations éligibles.

Nous sommes officiellement référencés par ce label pour plusieurs prestations que vous retrouverez dans le catalogue à l'aide du logo ci-dessus.

Nos prestations



		 Public	 Durée
1	Bonnes pratiques et Code de la route 	Au minimum 4 salarié·e·s et jusqu'à 20 maximum	2h
2	Prise en main vélo à assistance électrique (VAE) 	Au minimum 3 salarié·e·s et jusqu'à 8 maximum	1h
3	Remise en selle 	1 salarié·e et jusqu'à 3 maximum <i>(Possibilité de faire plusieurs séances pour un·e même salarié·e)</i>	2h
4	Conduite aux abords du lieu de travail 	Au minimum 3 salarié·e·s et jusqu'à 6 maximum	3h
5	Olympiades vélo	De 12 à 30 salarié·e·s maximum <i>(Niveau débutant à avancé)</i>	1h30 pour 15 personnes 2h30 pour 30 personnes
6	Contrôle technique des vélos personnels des employé·e·s 	Au minimum 4 vélos et jusqu'à 14 maximum <i>(Environ 30 minutes par vélo)</i>	Demi-journée ou journée entière <i>(Selon le nombre de vélos)</i>
7	Entretien et réparation des vélos personnels des employé·e·s 	Au minimum 4 vélos et jusqu'à 12 maximum <i>(Environ 45 minutes par vélo)</i>	Demi-journée ou journée entière <i>(Selon le nombre de vélos)</i>
8	Atelier mécanique participatif 	Au minimum 4 salarié·e·s et jusqu'à 12 maximum	3h
9	Marquage Bicycode® 	Environ 4 marquages par heure	Adapté à la demande

Bonnes pratiques et Code de la route

D'une durée de 2h, cette formation théorique permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour améliorer et sécuriser sa pratique de conduite vélo et/ou voiture (pour une meilleure prise en compte des usagers vulnérables comme les piétons et/ou cyclistes). La formation se déroule sur le lieu et le temps de travail, en groupe, et s'appuie sur des exemples concrets et des conseils de bonnes pratiques.

Contenu (adaptable selon les besoins)

- + Équipements obligatoires et conseillés
- + Réglages du vélo
- + Situations à risque les plus fréquemment rencontrées et les conseils pour circuler plus en sécurité
- + Évolutions récentes du code de la route : aménagements cyclables, panneaux et marquages
- + Droits et devoirs du cycliste
- + Adapter son comportement d'automobiliste aux usagers les plus vulnérables (piétons, cyclistes, utilisateurs d'engins de déplacement personnel)
- + Questions/réponses
- + Mise à disposition de documentation (Guide du Cycliste du Quotidien de la FUB ou équivalent).

Modalités

- + La formation est réalisée sur le temps de travail.
 - + Nous adaptons le contenu de la formation aux besoins de l'employeur et des salarié·e·s participant·e·s.
- + **Lieu** : site de l'employeur (salle de réunion).



L'employeur

- + Prend les inscriptions et transmet la liste des participant·e·s à Choisir Le vélo 5 jours avant la date de la formation
- + Met à disposition de Choisir Le vélo des équipements pédagogiques (une salle de réunion équipée d'un ordinateur et vidéoprojecteur, d'un tableau veleda ou paperboard)
- + Importe la feuille d'émargement transmise par Choisir Le vélo sur la plateforme OEPV.



Public

Au minimum 4 salarié·e·s et jusqu'à 20 maximum



Durée

2h



Prise en main vélo à assistance électrique (VAE)



D'une durée d'1h, cette formation pratique a pour objectifs de découvrir les particularités du vélo à assistance électrique (VAE), de le prendre en main et être capable d'adapter sa conduite (allure, anticipation, distances de freinage,...).

Elle s'adresse à des personnes ayant déjà une pratique des déplacements à vélo sans assistance.

La formation se déroule sur le lieu et le temps de travail (ou pause méridienne), en groupe, et dans un espace sécurisé.



Contenu

- + Les particularités de la conduite du VAE
- + Les fonctionnalités et l'entretien du VAE
- + Pratique en espace protégé : maniabilité, exercices.



Modalités

- + La formation est réalisée sur le temps de travail (ou durant la pause méridienne).
- + Choisir Le vélo adapte le contenu de la formation aux besoins de l'employeur et des salarié·e·s participant·e·s.
- + **Lieu** : hors voirie publique, espace clos et sécurisé
délimitation d'un espace sur le parking de l'employeur.



L'employeur

- + Prend les inscriptions et transmet la liste des participant·e·s à Choisir Le vélo 5 jours avant la date de la formation
- + Fournit les vélos à assistance électrique à son personnel (ou indique à Choisir Le vélo qu'il n'en dispose pas afin que l'on puisse éventuellement les fournir)
- + Si possible délimite un espace extérieur de 1000 m² environ pour l'évolution des cyclistes
- + Importe la feuille d'émargement transmise par Choisir Le vélo sur la plateforme OEPV.



Objectifs

- + Découvrir les particularités du vélo à assistance électrique (VAE)
- + Le prendre en main et être capable d'adapter sa conduite (allure, anticipation, distances de freinage,...).



Public

Au minimum 3 salarié·e·s
et jusqu'à 8 maximum



Durée

1h

Remise en selle

D'une durée de 2h, cette formation s'adresse aux salarié.e.s sachant déjà rouler à vélo mais n'osant pas le faire pour des trajets du quotidien pour diverses raisons (interruption de la pratique, besoin de conseils et de mise à niveau, crainte pour la sécurité...). Elle se déroule individuellement ou en très petit groupe.

En fonction du niveau des personnes, la formation propose conseils théoriques, mise en situation et conseils pour s'équiper et régler son vélo.

Contenu

- + **Séquence 1 (avant la formation) :**
 - Faire connaissance et (re)découvrir le vélo
 - Envoi d'un questionnaire et d'informations sur l'usage du vélo
- + **Séquence 2 : un vélo sûr et adapté à la pratique (30 à 45 min)**
 - Point sur les besoins (trajets, motivations, équipement, type de vélo) et les offres (achat, location, entretien)
 - Vérification du vélo du participant et réglages simples avant mise en pratique.
- + **Séquence 3 : rouler à vélo en confiance (1h15 à 1h30)**
 - Conseils pratiques et remise d'un guide (voir, être vu, anticiper, rester vigilant, identification des situations à risque, choisir son itinéraire),
 - Mise en situation en fonction des besoins (exercice de conduite dans un espace protégé, accompagnement sur un itinéraire, identification des aménagements).

Modalités

- + Formation réalisée durant ou en dehors du temps de travail
- + **Lieu :** à définir avec les bénéficiaires et aux alentours du lieu de travail pour la mise en situation.
- + L'employeur peut choisir plusieurs séances pour un.e même salarié.e
- + Le salarié.e bénéficiaire vient avec le vélo qu'il souhaite utiliser régulièrement (freins fonctionnels, lumières, vélo en état de rouler) ou s'en procure un (nous pouvons mettre à disposition des vélos sur demande)

L'employeur

- + Prend les inscriptions et les transmet à Choisir Le Vélo
- + Informe les salarié.e.s qu'ils devront avoir leur propre vélo (freins fonctionnels, lumières, vélo en état de rouler) et équipements pour la formation (ou leur en met à disposition su demande préalable).
- + Importe la feuille d'émargement transmise par Choisir Le Vélo sur la plateforme OEPV



Objectifs

- + Acquérir les outils et connaissances nécessaires pour changer son regard sur la pratique du vélo comme moyen de transport
- + Gagner en confiance à vélo et donner les clés pour acquérir les bons réflexes sur la route, et ainsi se déplacer en toute sécurité.



Public

1 salarié.e
et jusqu'à 3 maximum
(Possibilité de faire plusieurs
séances pour un.e même salarié.e)

 **Durée**
2h

Conduite vélo aux abords du lieu de travail

D'une durée de 3h, cette formation s'adresse aux salarié·e·s sachant déjà rouler à vélo, souhaitant se perfectionner ou gagner en confiance. Elle se déroule sur le lieu et le temps de travail, en petit groupe. La formation propose de nombreux conseils pratiques, en alliant, selon les besoins, théorie, réglages du vélo et mise en situation pour apprendre à circuler à vélo en sécurité.



Contenu *(adaptable selon les besoins)*

- + **Séquence 1 : préparation du vélo (durée 30 min)**
 - Réglages ergonomiques et sécuritaires (selle, guidon, freins)
 - Conseils d'entretien
- + **Séquence 2 : bien circuler à vélo (durée 30 min)**
 - L'équipement du vélo et du/de la cycliste
 - Les conseils pour bien circuler à vélo en sécurité
- + **Séquence 3 : bien circuler à vélo sur son trajet, mise en situation (durée 2 h)**
 - Connaître les droits et devoirs du/de la cycliste,
 - Observer les aménagements et savoir les utiliser
 - S'initier aux gestes de conduite à travers plusieurs tests individuels



Modalités

- + La formation est réalisée sur le temps de travail
- + Choisir Le Vélo adapte le contenu de la formation aux besoins de l'employeur et des salarié·e·s participant·e·s, et prépare un itinéraire autour du lieu de travail.
- + **Lieu** : site de l'employeur et aux alentours pour la mise en situation



L'employeur

- + Prend les inscriptions et transmet la liste des participant·e·s à Choisir Le Vélo 10 jours avant la date de la formation
- + Informe les salarié·e·s qu'ils devront avoir leur propre vélo (freins fonctionnels, lumières, vélo en état de rouler) et équipements pour la formation (ou leur en met à disposition sur demande préalable)
- + Met à disposition de Choisir Le Vélo des équipements pédagogiques (une salle de réunion équipée d'un ordinateur et vidéoprojecteur, d'un tableau veleda ou paperboard) et si possible un espace extérieur pour la préparation des vélos et des exercices pratiques.
- + Importe la feuille d'émargement transmise par Choisir Le Vélo sur la plateforme OEPV



Objectifs

- + Acquérir les outils et connaissances nécessaires pour changer son regard sur la pratique du vélo comme moyen de transport
- + Être capable de circuler à vélo en sécurité facilement avec les autres usagers



Public

Au minimum 3 salarié·e·s
et jusqu'à 6 maximum



Durée

3h (30 min + 30 min + 2h)



Olympiades vélo

À travers des défis réalisés en équipes, les participant·e·s améliorent leur niveau technique vélo et apprennent des astuces pour se déplacer au quotidien. La réalisation des défis donne lieu à l'attribution de points. L'équipe totalisant le plus grand nombre de points remporte les Olympiades. Une animation pour combiner sécurité et convivialité !

Cette prestation peut convenir lors d'un événement festif organisé par l'établissement (journée d'intégration du personnel, team building, ...).

Contenu

- + Jeux et défis en tous genres :
 - Le carré magique
 - La course poursuite en vélodrome avec dérailleur
 - La course de lenteur
 - Le gimkana avec chrono et pénalités
 - Le jeu des déménageurs, etc.
- + Maîtrise de la conduite nécessaire pour circuler à vélo et rappel du code de la route.
- + Astuces pour faciliter la vie de tout·e cycliste averti·e.
- + Gestes nécessaires pour sécuriser et entretenir son vélo.



Modalités

- + Les salarié·e·s ont leur vélo et équipements ou bien l'établissement leur en met à disposition.
- + Choisir Le Vélo fournit et installe le matériel pédagogique nécessaire à l'animation des défis.
- + Choisir Le Vélo apporte des outils pour l'entretien de base des vélos et fournit de la documentation aux participant·e·s.

L'employeur

- + Anticipe sa commande au minimum deux mois avant le jour J car cette prestation nécessite une mobilisation d'au moins trois intervenant·e·s de Choisir Le Vélo.
- + Prend les inscriptions et informe les salarié·e·s sur les conditions de participation (équipement, constitution en équipe avec un nom).
- + Réserve et délimite (rubalise, barrières) le plateau nécessaire à l'animation des défis, elle informe le personnel s'il s'agit de réduire les places de parking pour l'occasion.

Objectifs

- + Faire du serious game : apprendre en s'amusant, apprendre en passant de bons moments avec d'autres.
- + Acquérir les connaissances pour changer son regard sur le vélo comme mode de déplacement.
- + Maîtriser les gestes techniques indispensables pour pouvoir circuler à vélo en sécurité.

Public

12 à 30 salarié·e·s maximum
Niveau débutant à confirmé.

Durée

1h30 pour 15 personnes
2h30 pour 30 personnes

Déroulement

Les participant·e·s constituent des équipes (3-6 personnes max.), chacune se dotant d'un nom. Les défis se déroulent en extérieur sur un plateau de plusieurs centaines de mètres carrés. Chaque défi est réalisé par tous les membres de l'équipe, une ou deux fois.

Contrôle technique des vélos personnels des employé·e·s



Objectifs

- + Identifier les dysfonctionnements de son vélo et connaître les pièces à changer
- + Être sensibilisé au bon entretien de son vélo (pression des pneus, huilage de la chaîne, vérification des freins...)
- + Connaître les équipements obligatoires du vélo
- + Obtenir des conseils pour les réglages ergonomiques et le confort.

Durant une demi-journée à une journée sur le site de l'employeur (durée dépendant du nombre de vélos : 30 minutes par vélo environ), un mécanicien cycles qualifié intervient pour contrôler l'état des vélos personnels des employés, effectuer quelques réglages simples et donner des conseils.

Il ne s'agit pas d'une prestation de réparation : l'intervenant Choisir Le Vélo remet à chaque employé une liste des dysfonctionnements et des pièces à changer par un réparateur.

Contenu

- + Contrôle d'une trentaine de points dont freins, dérailleurs, resserrage du jeu de direction, nettoyage des galets et lubrification de la chaîne
- + Échange avec chaque participant·e et remise d'une fiche récapitulative du contrôle et des réglages effectués, ainsi que les besoins éventuels de réparation ou de changement de pièces à effectuer par un vélociste.

Modalités

- + **Lieu :** site de l'employeur (un endroit abrité et éclairé à proximité du lieu de stationnement des vélos).



L'employeur

- + Prend les inscriptions et transmet la liste des participant·e·s à Choisir Le Vélo 5 jours avant la date de l'intervention
- + Met à disposition de Choisir Le Vélo :
 - Un espace abrité et éclairé de 15-20 m² à proximité des vélos à vérifier
 - Deux tables et une chaise
 - Des cartons ou une bâche pour protéger le sol
- + Importe la feuille d'émargement transmise par Choisir Le Vélo sur la plateforme OEPV



Public

Au minimum 4 vélos et jusqu'à 14 maximum
(Environ 30 minutes par vélo)



Durée

Demi-journée ou journée entière
(Selon le nombre de vélos)



Entretien et réparation des vélos personnels des employé·e·s

Durant une demi-journée à une journée (durée dépendant du nombre de vélos : 45 minutes par vélo), un mécanicien cycles qualifié intervient pour vérifier, entretenir, et le cas échéant réparer, de 4 à 12 vélos du personnel.

Grâce à un questionnaire diffusé préalablement, nous identifions les types de vélo et les besoins d'entretien ou de réparation.

Cette intervention a de préférence lieu sur le site de l'employeur, mais peut aussi se dérouler dans un lieu extérieur défini ensemble au préalable.



Contenu *(adaptable selon les besoins)*

En fonction des besoins identifiés en amont de l'intervention, l'intervention peut porter sur l'un ou deux actes suivants (il ne peut pas s'agir d'une remise en état complète d'un vélo qui nécessiterait plusieurs heures de travail) :

- + Contrôle général de la transmission et des points de sécurité
- + Réglage des vitesses
- + Réglage des freins
- + Changement de chaîne, câbles, gaines, manettes, plaquettes de frein, cassette
- + Réparation d'une crevaison
- + Dévoilage d'une roue
- + Intervention éclairage
- + Pose d'un ou plusieurs accessoires



Modalités

- + **Lieu** : site de l'employeur (un endroit abrité et éclairé à proximité du lieu de stationnement des vélos)



L'employeur

- + Prend les inscriptions et transmet la liste des participant·e·s à Choisir Le Vélo 10 jours avant la date de l'intervention. Cela permet d'éventuellement prendre contact avec le personnel pour avoir des précisions sur les besoins de réparation et les pièces à prévoir.
- + Convient avec Choisir Le vélo des modalités logistiques
- + Importe la feuille d'émargement transmise par Choisir Le Vélo sur la plateforme OEPV



Public

Au minimum 4 vélos
et jusqu'à 12 maximum
(Environ 45 minutes par vélo)



Durée

Demi-journée
ou journée entière
(Selon le nombre de vélos)

Atelier mécanique participatif

Dans un atelier participatif, le mécano c'est le/la salarié-e ! Sur le lieu de travail, un mécanicien cycle qualifié met à sa disposition conseils, outillage, matériel et conseils. L'objectif est de faire gagner les salarié-e-s en autonomie dans le réglage, l'entretien et la réparation de leur vélo. L'animateur montre et guide le personnel sur les gestes à réaliser pendant une séance d'une durée de 3h. Les besoins de réparation sont préalablement identifiés au moyen d'un questionnaire.

Objectif

- + Faire gagner en autonomie les salarié-e-s dans le réglage, l'entretien et la réparation de leur vélo.

Contenu (adaptable selon les besoins)

- + Réglages du vélo (freins, vitesses, selle, guidon,...),
- + Réparations simples comme le changement :
 - D'étriers ou patins de frein
 - De câbles et gaines, de chaînes
 - De pédales
 - De chambres à air ou de pneus
 - Pose d'accessoires

Modalités

- + **Lieu :** site de l'employeur (un endroit abrité et éclairé à proximité du lieu de stationnement des vélos).



L'employeur

- + Prend les inscriptions et transmet la liste des participant.e.s à Choisir Le Vélo 5 jours avant la date de l'intervention
- + Met à disposition de Choisir Le Vélo :
 - Un espace abrité et éclairé de 15-20 m² à proximité des vélos à vérifier
 - Deux tables et une chaise
 - Des cartons ou une bâche pour protéger le sol
- + Importe la feuille d'émargement transmise par Choisir Le Vélo sur la plateforme OEPV.



Public

Au minimum 4 salarié-e-s et jusqu'à 12 maximum



Durée

3h



Marquage Bicycode®

En France, plus de 400 000 vélos sont volés par an ; 150 000 sont retrouvés mais ne peuvent pas être restitués, faute d'identification... Seulement 2 % des victimes de vol récupèrent leur vélo. Le Bicycode® permet, à la manière des plaques d'immatriculation, d'identifier votre vélo, et de le retrouver plus facilement en cas de vol : le numéro gravé sur votre vélo est enregistré dans une base de données nationale. Si votre vélo est retrouvé, la police vous contacte directement pour que vous le récupériez.



Contenu

- + Un numéro de 10 chiffres est gravé sur le cadre côté pédalier (dans le mesure du possible).
- + Nous enregistrons sur le site bicycode.eu les caractéristiques du vélo, ainsi que les coordonnées du/de la propriétaire. La personne reçoit automatiquement un mail de Bicycode® pour confirmer l'enregistrement sur le FNUCI (Fichier National Unique des Cycles Identifiés).
- + Conseils sur les antivols et la manière d'attacher son vélo.
- + Initiation (10 minutes) mécanique proposée à chaque salarié·e, sur deux points de sécurité : réglage freins, état pneus et roues.



Modalités

- + Choisir Le Vélo fournit de la documentation à chaque participant·e.
- + Nous pouvons également assurer le marquage de votre flotte de vélos de fonction/service.



L'employeur

- + Propose une inscription au préalable et informe Choisir Le Vélo 15 jours avant l'intervention prévue du nombre d'inscrit·e-s, ceci afin de réajuster le temps et le nombre d'intervenant·e-s nécessaires.
- + Programme un rendez-vous par 15 minutes, le-la salarié·e apporte son vélo pour le faire marquer.
- + Met à disposition de Choisir Le Vélo :
 - Un espace abrité et éclairé de 15-20 m² à proximité des vélos à vérifier
 - Deux tables et une chaise



Objectifs

- + Lutter contre le vol et le recel.
- + Augmenter les chances de se voir restituer son vélo après un vol.



Public

Environ 4 marquages par heure



Durée

Adaptée à la demande





Association Choisir Le Vélo
Développons ensemble
l'usage du vélo au quotidien
dans l'Ouest des Alpes-Maritimes

www.choisirlevelo.org

CACPL

Pays de Lérins

CAPG

Pays de Grasse

Nos antennes

CASA

Sophia Antipolis



Pour tout complément
d'information,
ou devis particulier :

animation@choisirlevelo.org

07 69 28 08 72



Nos partenaires

